

En faveur des habitants de Cusset en Bourbonnais

Lettre de Pierre Poivre du 8 février 1777

Il s'agit d'une lettre vendue aux enchères chez Daguerre le 27 février 2014, à Paris. Lettre autographe de Pierre Poivre, signée, sans mention du destinataire.

Le catalogue de la vente fournit un descriptif de la lettre et une reproduction de la seconde page, éléments dont nous faisons état.

Par ailleurs un ouvrage, *Les fiefs du Bourbonnais* (G. Émile Aubert de la Faige, Roger Prévéraud de la Boutresse. E. Plon, Nourrit et Cie, 1896. Sur Gallica), renseigne sur les relations entre Poivre et les administrateurs de Cusset. Poivre était déjà intervenu avec succès, début 1775, en leur faveur, et en remerciement, le maire de Cusset, le sieur Coinchon de la Font, avait choisi Poivre pour parrain de son fils. Le baptême de Pierre Cusset Coinchon, eut lieu le 9 juillet 1775, Poivre n'était pas présent, mais représenté par Messire Jacques de La Chaise, écuyer, seigneur d'Usseaux, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint Louis, ancien major des volontaires bretons.

[Description du manuscrit par le cabinet Daguerre :]

« Il appuie la requête des officiers municipaux de Cusset en Bourbonnais et sollicite sa protection en faveur de cette communauté « cruellement maltraitée l'année dernière par l'intempérie des saisons et surtout par une gresle affreuse dont tous les papiers publics nous ont donné des détails effrayans. Cette communauté s'attendoit après de pareils malheurs, à recevoir du gouvernement des secours ordonnés par sa justice et sa bienfaisance. Au lieu de ces secours, ses impositions qui avoient été modérées l'année dernière, pour bonnes raisons, sont rétablies cette année sur l'ancien taux et de plus sont augmentées d'une somme de deux mille livres par une ordonnance de Mr l'intendant de la province qui se croit forcé d'exiger cette augmentation pour fournir aux frais de réparations du grand chemin de Vichy à St Gerand. Vous êtes trop juste, monsieur, pour souffrir qu'on ajoute aux calamités des saisons, des impositions qui sont de nouvelles calamités. La communauté de Cusset fournira certainement avec joye aux frais des réparations d'un chemin qui doit lui être utile, lorsque les saisons plus favorables à ses récoltes lui en laisseront les moyens ... »

[Transcription de la deuxième page :]

« La communauté de Cusset fournira certainement avec joye aux frais des réparations d'un chemin qui doit lui être utile, lorsque les saisons plus favorables à ses récoltes lui en laisseront les moyens. Mais elle vous prie très humblement, comme vous le verrez par la requête que j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe, de la laisser cette année réparer par ses travaux la perte totale qu'elle a faite l'année dernière de ses récoltes.

Permettez, Monsieur, que par une demande qui me paraît si juste, je me joigne ici à MM. les officiers municipaux de la ville de Cusset qui réclament vos bontés pour toute leur communauté.

Je suis bien flatté d'avoir cette occasion de me rappeler à votre souvenir et de vous renouveler les assurances de tous mes respectueux sentiments.

J'ai l'honneur d'être avec respect

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Lyon 8 février 1777

[Signature :] Poivre

* * *